

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
- LA DESTRUCTION *
- LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : SOLAIRE015

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Nicolas GIULIANO

Adresse : N° 215 Rue Rue Samuel Morse Pour toute correspondance :

Commune MONTPELLIER Engie Green

Code postal 34000 345 Avenue Wolfgang Amadeus Mozart

Nature des activités : Production d'énergies renouvelables 13100 AIX-EN-PROVENCE Cédex 1

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Caprimulgus europaeus</i> Engoulevent d'Europe	< 10 ind.	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 3 ha (cf. dossier)
B2 <i>Carduelis citrinella</i> Venturon montagnard	< 10 ind.	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 3 ha (cf. dossier)
B3 <i>Aegolius funereus</i> Chouette de Tengmalm	< 10 ind.	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats potentiels 11,7 ha (par précaution, cf. dossier)
B4 Cortège d'oiseaux forestiers Cf Annexe	< 10 ind.	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
B5 Cortège d'oiseaux d'interface Cf Annexe	< 10 ind.	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 14,7 ha (cf. dossier)

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ..Création d'un parc photovoltaïque sur la commune de Valderoure (06).....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : **Risque de perturbation d'habitats d'espèces voire destruction d'individus lors du défrichage et chantier (cf. dossier déroatoire)**

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Perturbation d'habitats d'espèces lors de défrichage et chantier (cf. dossier)

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : **Pascal AUDA, Master en Expertise écologique**

Autre formation Préciser : **et gestion de la Biodiversité (Aix-Marseille)**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : **Les phases les plus sensibles (défrichage et OLD) seront réalisées en automne**
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **Provence Alpes Côte d'Azur**

Départements : **Alpes-Maritimes**

Cantons : **Grasse**

Communes : **Valderoure**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Mesures ERC (cf. dossier)**

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Quelques retours d'expériences sur l'utilisation de certains parcs photovoltaïques d'ENGIE par certains enjeux écologiques (Engoulevent,...)**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Audits de chantier et suivis écologiques**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Valderoure**
le **30/11/2023**
Votre signature

DocuSigned by:

MICHAEL GIULIANO

73D7B5E150404F0...

Annexe : Espèces d'oiseaux soumises à dérogation

Nom commun / Nom scientifique	Quantité	Description
Chouette de Tengmalm (<i>Aegolius funereus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 11,7 ha (par précaution, cf. dossier)
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 3 ha (cf. dossier)
Venturon montagnard (<i>Carduelis citrinella</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 3 ha (cf. dossier)
Cortège d'oiseaux communs forestiers		
Bec-croisé des sapins (<i>Emberiza cirulus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Chouette hulotte (<i>Strix aluco</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Mésange huppée (<i>Lophophanes cristatus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Mésange nonette (<i>Poecile palustris</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Mésange noire (<i>Peripatus ater</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Pipit des arbres (<i>Anthus trivialis</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Pouillot de Bonelli (<i>Phylloscopus bonelli</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Roitelet à triple bandeau (<i>Regulus ignicapillus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Rosignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)
Cortège d'oiseaux de milieux d'interface		
Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 14,7 ha (cf. dossier)
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 14,7 ha (cf. dossier)
Fauvette passerinette (<i>Sylvia cantillans</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 14,7 ha (cf. dossier)
Pic vert (<i>Picus viridis</i>)	< 10 individus	Risque de perturbation voire destruction d'individus et d'habitats 26 ha (cf. dossier)